



Introduction

Céline Bessière, Sibylle Gollac

DANS **LE GENRE DU CAPITAL (2020)**, PAGES 5 À 22

CHAPITRE

Elle s'appelle Ingrid. Son nom, répandu en Normandie, signifie le vassal d'un seigneur lui-même vassal : Levavasseur. Ingrid est née en 1987 dans l'Eure, non loin des boucles de la Seine. Avec ses trois frères et sœurs, elle a été élevée par sa mère, une femme de ménage devenue par la suite auxiliaire de vie. Un père violent et alcoolique, régulièrement pris en charge par l'Armée du salut, aux abonnés absents. À seize ans, Ingrid quitte le foyer maternel, sans diplôme. Elle enchaîne des petits boulots de serveuse, caissière, opératrice de téléphonie, et se marie. Deux enfants naissent. Un an après la naissance du second, elle divorce. Ingrid a alors vingt-quatre ans. Tout en étant sapeur-pompier dans un centre de secours la nuit, elle suit une formation d'aide-soignante. Ingrid occupe cet emploi, d'abord comme contractuelle de la fonction publique puis dans une clinique privée à Rouen. Elle a renoncé à devenir infirmière, car elle n'avait pas les moyens de payer la formation. En 2018, elle gagne 1 250 euros par mois, touche 95 euros d'allocations logement et 200 euros de pension alimentaire, en tout, pour ses deux enfants âgés de huit et treize ans dont elle a la garde. Elle vit dans une petite maison en location à Pont-de-l'Arche et doit mettre ses enfants à la garderie pour aller travailler à Rouen, à vingt kilomètres de là. Ses vacances se résument à trois jours par an en camping au Mont-Saint-Michel, elle a du mal à acheter des baskets à ses enfants et à remplir le frigo chaque mois. Ingrid a supprimé toutes les dépenses pour elle-même : pas de coiffeur, pas de sport, pas de resto. De toute façon, elle n'a guère de temps, seulement un week-end sur deux, quand ses enfants sont chez leur père.

1

Ingrid Levavasseur est devenue à l'automne 2018 une figure nationale du

2

mouvement des Gilets jaunes^[1]. Avec sa chevelure rousse immédiatement reconnaissable et ses traits à la Botticelli, elle a donné un visage dans les médias à ce que les données statistiques décrivaient depuis longtemps : la pauvreté des femmes qui sont à la tête de familles monoparentales. Ingrid Levavasseur en fait même une cause politique, puisque au printemps 2019 elle annonce la création d'un réseau d'accueil, proposant logement, garde d'enfants et activités pour les femmes élevant seules leur progéniture.

Le mouvement des Gilets jaunes a mis sur le devant de la scène des inconnues de classes populaires qu'on ne voyait jamais dans les médias auparavant. La présence de nombreuses femmes est remarquée, que ce soit sur les ronds-points^[2] ou dans les manifestations^[3]. Nombre d'entre elles sont séparées, élèvent seules leurs enfants et connaissent des fins de mois difficiles. Devant les micros, elles parlent des pensions alimentaires impayées, des longues démarches imposées par les caisses d'allocations familiales pour percevoir des aides sociales limitées. Elles racontent comment elles jonglent avec les factures au jour le jour, en plaçant les besoins de leurs enfants avant les leurs. D'autres sont en couple, tiennent les comptes, sont en charge des courses et des factures. Elles parlent du chômage, du temps partiel, de ce que signifie faire des heures à droite et à gauche pour un salaire réduit. D'autres encore ont quitté le salariat pour devenir autoentrepreneuses, sans que les revenus soient au rendez-vous. Enfin, il y a des femmes retraitées, parfois veuves, qui touchent de maigres pensions, insuffisantes pour vivre. Dans les classes populaires, les problèmes d'argent sont des problèmes de femmes^[4].

Elle s'appelle MacKenzie. Elle est née en 1970 à San Francisco, en Californie, dans une famille fortunée : un père gestionnaire de patrimoine et une mère au foyer. Elle est diplômée de l'université de Princeton où elle a suivi les cours de littérature de Toni Morrison en vue de devenir romancière. Au début des années 1990, elle travaille dans le fonds d'investissement D. E. Shaw & Co à New York, un « job alimentaire » pour pouvoir écrire, explique-t-elle. Elle y rencontre son futur mari, Jeff Bezos un informaticien de formation, lui aussi diplômé de Princeton, devenu vice-président senior du *hedge fund*. C'est lui qui l'a embauchée, et il occupe le bureau qui jouxte le sien. En 1993, ils se marient, elle a vingt-trois ans, et lui trente. L'année suivante, le couple déménage sur la côte Ouest, dans une petite maison louée dans la banlieue de Seattle. C'est au cours du voyage en voiture *coast-to-coast*, alors que MacKenzie est au volant et Jeff sur le siège passager, que le *business plan* d'une nouvelle entreprise, qui consiste à vendre des livres par correspondance sur Internet, est mis sur le papier. L'entreprise est créée l'année suivante par son mari, sous le nom d'Amazon.

Dans les débuts de l'entreprise, MacKenzie est très impliquée : elle assure la comptabilité, participe aux premières embauches et décisions stratégiques, et met la main à la pâte en envoyant les premiers colis par UPS. « J'ai travaillé avec

lui et beaucoup d'autres dans le garage reconverti, dans l'entrepôt en sous-sol, dans les bureaux à l'odeur de barbecue ou dans les centres de distribution en ébullition avant Noël », déclare-t-elle quelques années plus tard, quand l'entreprise est devenue le groupe numéro un mondial de la vente en ligne. En 1999 naît le premier enfant du couple, qui sera suivi de trois autres. MacKenzie et Jeff déménagent dans une maison d'une valeur de 10 millions de dollars. MacKenzie s'éloigne de l'entreprise. Elle met aussi entre parenthèses son ambition de romancière, pour s'occuper des quatre enfants. Elle dit qu'elle aurait pu recourir à des nounous mais qu'elle préfère s'occuper des enfants elle-même, allant jusqu'à faire l'école à la maison à certaines périodes. C'est en 2005 que paraît son premier roman sur lequel elle a travaillé en pointillé pendant dix ans ; un second suit en 2013. MacKenzie reçoit un accueil critique favorable, mais les ventes restent modestes, quelques milliers de copies seulement (des libraires refusent de vendre le livre, parce que l'entreprise dirigée par son époux les affaiblit considérablement) ^[5].

Après vingt-cinq ans de mariage, le 9 janvier 2019, MacKenzie et Jeff Bezos annoncent leur divorce sur Twitter par un message commun : « Nous voulons faire connaître aux gens ce changement dans nos vies. [...] Nous avons décidé de divorcer et de poursuivre nos vies comme amis [...]. Nous avons eu une vie tellement belle ensemble, comme couple marié, et nous envisageons encore un futur merveilleux, en tant que parents, amis, partenaires dans des entreprises ou dans nos projets, et en tant qu'individus en quête d'aventures. » Ce message qui met en scène un divorce apaisé et réussi n'est pas destiné à leurs proches, mais plutôt aux marchés financiers, investisseurs et actionnaires. C'est l'avenir de la plus grande fortune mondiale qui est en jeu : un patrimoine commun estimé à plus de 130 milliards de dollars, qui comprend notamment une grosse part du capital d'Amazon (16 % des actions). Dans l'État de Washington, où le couple réside et a fait fortune, le droit du divorce stipule que tous les biens acquis pendant la durée du mariage doivent être divisés en deux parts égales. C'est le même principe que celui du régime matrimonial légal qui s'applique par défaut en France, la « communauté de biens réduite aux acquêts ». Des centaines d'articles de journaux, partout dans le monde, s'inquiètent du devenir de la fortune des Bezos, en grande partie constituée d'entreprises : Amazon, mais aussi la société spatiale Blue Origin ou encore le quotidien *The Washington Post*. 8 % des parts d'Amazon risquent de tomber entre les mains d'une femme, faisant peut-être perdre le contrôle de l'entreprise à Jeff Bezos, et toute la finance mondiale tremble ^[6].

Trois mois plus tard, les détails du divorce sont révélés par le couple, à nouveau sur Twitter ^[7]. « Je suis reconnaissante d'avoir terminé le processus de divorce avec Jeff, en se soutenant l'un et l'autre, et avec la gentillesse de tous [...]. Heureuse de lui donner tous mes intérêts dans *The Washington Post* et Blue Origin,

ainsi que 75 % des actions d'Amazon et mes droits de vote, pour soutenir son action, ainsi que celle des équipes de ces formidables entreprises », écrit MacKenzie. Jeff Bezos reste donc le premier actionnaire d'Amazon et en conserve le contrôle. Il est toujours l'homme le plus riche du monde. Chez les riches, *a fortiori* les ultra-riches, le capital reste une affaire d'hommes ^[8].

INÉGALITÉS DE RICHESSE, CLASSES SOCIALES ET GENRE

Un océan et des milliards de devises séparent les vies d'Ingrid Levavasseur et de MacKenzie Bezos. Le patrimoine de la première se limite sans doute à sa voiture, peut-être un peu d'économies, sans doute guère plus de quelques milliers d'euros. MacKenzie Bezos sort de son divorce avec plus de 35 milliards de dollars. Comme l'a révélé au grand public l'ouvrage de Thomas Piketty *Le Capital au XXI^e siècle*, l'inégalité patrimoniale est une caractéristique centrale du capitalisme contemporain ^[9]. Beaucoup plus prononcée que l'inégalité des revenus, elle décrit mieux que cette dernière le gouffre croissant entre le monde de MacKenzie Bezos et celui d'Ingrid Levavasseur. D'après le *World Inequality Report* de 2018, parmi l'ensemble des habitant-es de l'Europe, des États-Unis et de la Chine, les 1 % les plus riches détiennent un tiers du patrimoine total, les 10 % les plus riches disposent de 70 % du patrimoine total, tandis que la moitié la plus pauvre de la population n'en possède que 2 % ^[10].

Au XXI^e siècle, le capital économique familial est redevenu central dans la construction du statut social des individus. Ce capital économique est de plus en plus crucial pour se loger et accéder à la propriété immobilière, dans un contexte où cette dernière s'est répandue tout en demeurant socialement distinctive (notamment en fonction de l'adresse). Alors que la société salariale s'effrite, les appuis économiques familiaux peuvent aussi s'avérer déterminants pour se mettre à son compte, maintenir son activité économique, accéder au crédit ou obtenir des revenus complémentaires du patrimoine. L'accumulation de capital scolaire dépend aussi de plus en plus de la mobilisation par la famille d'un capital économique ^[11], et les conditions matérielles de vie influencent dès le plus jeune âge la réussite scolaire ^[12]. L'absence de richesse familiale contraint fortement les destinées scolaires et sociales des personnes diplômées.

En d'autres termes, la précarité économique dans laquelle vit Ingrid Levavasseur a des effets sur le devenir scolaire de ses enfants et réduit leurs chances de réussite sociale. Si par bonheur sa fille et son fils excellent à l'école et obtiennent un emploi avec un bon salaire, il leur faudra encore du temps pour commencer à accumuler du patrimoine : épargner après s'être éventuellement endettés pour leurs études, accéder à la propriété, peut-être se mettre à leur compte. Entre-temps, les enfants de MacKenzie Bezos auront vraisemblablement accédé aux

meilleures écoles et universités. Ses trois fils et sa fille n'auront jamais à emprunter pour se loger, se lancer dans les affaires et faire de bons placements, quand bien même ils et elle auraient eu du mal à faire leurs preuves à l'université.

Le mouvement des Gilets jaunes, tout comme la constitution d'un groupe d'« ultra-riches », rappelle l'importance du rôle du capital économique dans la structuration de notre société de classes. Mais, si pauvreté et richesse naissent des rapports de production, comme nous l'a appris Marx, elles ne se constituent pas uniquement dans la sphère marchande : c'est aussi dans la famille, dans les rapports de production domestique, que se jouent l'accumulation et la transmission des richesses, et donc le maintien des frontières entre les classes sociales. Christine Delphy a bien montré comment, dans les années 1960, le patrimoine familial s'est accumulé et transmis grâce à l'exploitation du travail gratuit des femmes, dont les droits sur ce patrimoine étaient extrêmement réduits ^[13] : la hiérarchie sociale se reproduit aux dépens des femmes. Qu'en est-il aujourd'hui dans une société majoritairement salariée, dans laquelle les droits des époux et des épouses, et plus généralement des hommes et des femmes, se sont peu à peu égalisés ?

Tout oppose les destinées d'Ingrid Levavasseur et de MacKenzie Bezos. Et, pourtant, il y a quelques points communs entre les existences de ces deux femmes. Dans leur couple, elles se sont retrouvées en première ligne pour la prise en charge des enfants et la bonne tenue de l'économie domestique. Ainsi, elles ont dû faire des sacrifices sur le plan professionnel, en renonçant ou en remettant à plus tard des projets qui leur tenaient à cœur. Leur vie professionnelle est une succession hachée d'activités, davantage qu'une carrière construite. Toutes deux ont affronté l'épreuve d'un divorce, accompagnées par des professionnel·les du droit qui leur ont prodigué des conseils juridiques (au moins un·e avocat·e en ce qui concerne Ingrid, sans doute plusieurs pour MacKenzie). Pour ces femmes, la séparation conjugale a entraîné un appauvrissement par rapport à leur situation antérieure. La pension alimentaire de 100 euros par mois et par enfant perçue par Ingrid Levavasseur est loin de couvrir la moitié du coût de l'entretien et de l'éducation des enfants. Qui pourrait loger, nourrir, habiller, soigner et couvrir l'ensemble des frais d'un enfant avec 100 euros par mois en France aujourd'hui ? Quant à MacKenzie Bezos, propriétaire selon la loi de la moitié d'un patrimoine conjugal colossal, elle a dû renoncer au moment de son divorce à une partie de sa fortune au profit de son ex-mari.

Aux deux extrémités de l'échelle sociale, la situation de ces deux femmes soulève des questions fondamentales. Pourquoi les femmes sont-elles en première ligne pour affronter les problèmes d'argent dans les classes populaires, tandis qu'au fur et à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie sociale, le pouvoir économique est accaparé par les hommes ? Historiquement, des discriminations juridiques ont empêché les femmes d'accumuler de la richesse, partout dans le monde. Dans les

sociétés occidentales, l'égalité en matière de droit du travail, de droit de la famille et de droit de propriété est une conquête des XIX^e et XX^e siècles qui paraît désormais acquise. Pourtant, en dépit de ce droit formellement égalitaire, les hommes continuent à accumuler davantage de richesses que les femmes.

TRAVAIL DES FEMMES, SALAIRE DES HOMMES

À celles et ceux qui pensent que cette inégalité économique s'explique par le fait que les femmes gagnent moins que les hommes parce qu'elles travailleraient moins, il est utile de rappeler que les femmes ont toujours travaillé autant, voire plus que les hommes ^[14].

14

Ce qui caractérise le travail féminin depuis plus de deux siècles, dans de nombreux secteurs (à commencer par l'agriculture, mais aussi l'artisanat, le commerce ou l'industrie), c'est avant tout son invisibilisation et son absence de reconnaissance juridique et financière ^[15]. Le travail domestique, accompli principalement par les femmes dans le cadre familial, est l'archétype du travail gratuit et non reconnu en tant que tel ^[16]. La production domestique n'est pas comptée dans les grands agrégats statistiques de la comptabilité nationale. La richesse nationale ne recense que les activités donnant lieu à la production de biens et de services destinés à l'échange marchand, ou fournis par les administrations publiques ^[17]. On considère qu'une assistante maternelle qui s'occupe d'un enfant contribue à la richesse nationale, mais pas une mère qui réalise la même activité. Si la production domestique était comptabilisée, le produit intérieur brut (PIB) de la France aurait été en 2010 de 33 % supérieur, celui du Royaume-Uni de 63 % supérieur, celui de l'Allemagne de 43 % supérieur ; en 2014, celui des États-Unis aurait été de 23 % supérieur ^[18].

15

Cette production domestique invisible et gratuite est largement assurée par les femmes. En France, en 2010, dans les couples avec enfants, les femmes travaillent en moyenne chaque semaine 54 heures, qui comprennent 34 heures de travail domestique non rémunéré et 20 heures d'activités professionnelles. Dans ces mêmes ménages, les hommes travaillent 51 heures, soit trois heures de moins par semaine : ils consacrent en moyenne 18 heures à des activités domestiques gratuites et 33 heures à leurs activités professionnelles ^[19]. Au final, les femmes travaillent davantage mais sont beaucoup moins payées.

16

Ces données, établies par l'INSEE à partir de relevés d'activité des hommes et des femmes, ne rendent pas compte de l'émiettement du temps de travail des femmes, domestique mais aussi professionnel, interrompu en permanence parce qu'elles restent disponibles pour autrui ^[20]. Les femmes portent en continu une *charge mentale* domestique, y compris pendant leurs heures de travail

17

rémunéré ^[21]. Ce sont elles que les crèches et les écoles appellent en premier quand les enfants sont malades. Elles réalisent aussi souvent plusieurs tâches à la fois (faire le ménage tout en surveillant les enfants), qu'elles interrompent à tout instant en cas de besoin. Les activités des hommes, que ce soit leur travail professionnel ou domestique (bricolage, réparations, jardinage, voire cuisine), sont mieux délimitées dans le temps et dans l'espace. Dans les années 1980, François de Singly montre à partir de données statistiques que la disponibilité permanente des femmes pour les tâches domestiques freine leur carrière et bénéficie à celle de leur conjoint ^[22].

L'inégalité salariale est ainsi un condensé d'un grand nombre d'inégalités cumulées dans la famille et sur le marché du travail salarié, en haut comme en bas de la hiérarchie professionnelle ^[23]. Les femmes sont concentrées dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs, les professions de l'éducation, du soin et de l'aide à la personne notamment (l'emploi d'aide-soignante d'Ingrid Levavasseur est typique). Du fait de leurs charges de famille, elles occupent plus souvent des emplois à temps et à salaire partiels ; elles ont des carrières moins rapides et butent dans bon nombre de secteurs sur un plafond de verre ^[24] qui les empêche d'occuper les positions les plus rémunératrices.

Aujourd'hui, les sociétés occidentales semblent avoir pris en charge la question de l'égalité de salaire entre hommes et femmes à coups de lois sur l'égalité professionnelle. Hélas, quand bien même les femmes seraient payées à travail égal salaire égal, tout ne serait pas résolu. Il existe une inégalité économique entre femmes et hommes qui sort des radars de la plupart des statistiques et des politiques et qui, pourtant, structure et condense le destin socio-économique des individus et se transmet d'une génération à l'autre.

DE L'INÉGALITÉ DES REVENUS À L'INÉGALITÉ PATRIMONIALE

Pour la mesurer, il faut s'intéresser non plus seulement aux *revenus*, mais aussi aux *patrimoines*. Au niveau individuel, ce qui est désigné par les termes de *patrimoine*, de *richesse* ou de *capital* (trois synonymes dans la littérature économique contemporaine) est tout ce que possède une personne à un moment donné : en pratique, cela peut être des terres, des biens immobiliers, des actifs financiers ou encore des entreprises. Le patrimoine est constitué d'actifs économiques dont l'acquisition permet de conserver de la valeur (autrement dit d'*accumuler*) et dont la réalisation (c'est-à-dire la vente) peut assurer des liquidités dans le futur ^[25]. Le patrimoine d'un individu n'est bien sûr pas indépendant de ses revenus, qui lui permettent d'épargner ou encore d'acquérir une partie des biens qui constituent son patrimoine (acheter une voiture ou un appartement) ; mais il dépend aussi des richesses qui se produisent, s'échangent et se

transmettent dans le cadre familial, sans passer par le marché.

L'exploration de l'inégalité patrimoniale entre les hommes et les femmes a reçu récemment davantage d'attention. Les quelques analyses statistiques disponibles montrent que, partout dans le monde aujourd'hui, les hommes possèdent davantage de richesses que les femmes ^[26]. Ce n'est pas étonnant *a priori*, au vu des inégalités de revenu selon le sexe. Cela montre cependant, pour un pays comme la France, que des mécanismes juridiques comme la « communauté de biens réduite aux acquêts », censés assurer une répartition égale des fruits de l'investissement des conjoint·es dans le mariage, ont leurs limites : la conjugalité hétérosexuelle n'assure pas un partage équitable des bénéfices de la spécialisation des hommes dans la carrière professionnelle et des femmes dans la production domestique. Surtout, selon les données statistiques les plus récentes, cet écart de richesse entre les hommes et les femmes s'accroît régulièrement en France : il est passé de 9 % en 1998 à 16 % en 2015 ^[27]. Beaucoup moins médiatisé que l'augmentation des inégalités de patrimoine entre ménages, l'accroissement des inégalités de richesse entre femmes et hommes n'en est pas moins impressionnant, et semble bel et bien l'accompagner. Mais *l'inégalité patrimoniale entre les femmes et les hommes* continue à être peu documentée, du fait de problèmes de mesure importants qui s'expliquent par une unité d'analyse inadaptée.

21

Comment estimer des patrimoines individuels d'hommes et de femmes quand les biens sont la propriété de plusieurs personnes à la fois (typiquement un couple) et que les enquêtes sont réalisées à l'échelle du *ménage*, qui rassemble les personnes qui vivent sous le même toit ? Du fait des difficultés d'accès aux données individuelles, la variable sexe est absente de l'ouvrage de 950 pages de Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle* ^[28]. En matière d'inégalité patrimoniale entre les hommes et les femmes, il est pourtant indispensable de s'appuyer sur des données statistiques claires. Mais ce n'est pas suffisant. Pour saisir pleinement l'inégalité patrimoniale entre les hommes et les femmes, il faut aussi entrer dans le vif des relations familiales.

22

ENQUÊTER SUR LA PRODUCTION FAMILIALE DES INÉGALITÉS DE RICHESSE

L'inégalité patrimoniale entre femmes et hommes ne naît pas à Wall Street mais dans les replis quotidiens de la vie familiale. Cette inégalité est produite dans le silence des pratiques des hommes et des femmes, lorsqu'ils agissent en tant que conjointe, conjoint, père, mère, fils, fille, frère ou sœur. Elle prend des formes très différentes selon les milieux sociaux, selon que le patrimoine est composé de dettes, de meubles, de quelques milliers d'euros sur un livret d'épargne, d'un pavillon de banlieue, d'un appartement parisien, d'une maison de famille à la

23

campagne ou d'un parc locatif, de parts d'entreprise ou d'œuvres d'art. Pour la mettre au jour, il est indispensable de porter un nouveau regard sur la famille. Il faut considérer cette dernière comme une institution économique à part entière, qui produit des richesses mais, aussi, en organise la circulation, le contrôle et l'évaluation, que nous appelons les *arrangements économiques familiaux*.

Sociologues, nous étudions depuis vingt ans ces arrangements économiques dans des familles ordinaires de la France contemporaine, depuis les plus modestes jusqu'aux plus fortunées. Peu visibles, ces arrangements peuvent prendre des formes très différentes : coups de pouce financiers, hébergement gratuit, cautionnement, prêts sans intérêts, donations, héritages, recommandations, financement des études, prise en charge à domicile d'une personne âgée, cohabitation en cas de coup dur, garde d'enfant, pensions alimentaires, etc. Les relations familiales sont considérées comme privées, et l'évocation de leur dimension économique provoque souvent de la gêne ^[29]. Pour enquêter sur le sujet, nous avons dû multiplier les entrées et les méthodes.

Nous avons d'abord réalisé des *monographies de familles*, c'est-à-dire des observations et des entretiens, à la fois répétés et croisés, avec plusieurs personnes apparentées ^[30]. Ces personnes nous ont invitées à partager leur quotidien ou à participer à des moments plus exceptionnels de leur vie familiale : cérémonies de mariage, enterrements, fêtes. Nous avons pu loger chez elles. Elles nous ont parfois confié leurs archives privées : actes notariés ou d'état civil, courriers, photographies. En suivant cette méthode de 1997 à 2005, l'une d'entre nous (Céline Bessière) a étudié les transmissions d'entreprises familiales dans la région viticole de Cognac ^[31]. De la même façon, l'autre (Sibylle Gollac) a enquêté sur les stratégies immobilières au sein de familles de milieux sociaux variés, qu'elle a suivies, pour certaines d'entre elles pendant plus de quinze années ^[32].

En réalisant ces monographies de familles, nous avons décrit au plus près les transferts économiques familiaux. Nous les avons observés dans la durée, du point de vue des groupes familiaux concernés, des individus qui les composent et au fil des transformations de leurs relations. Nous avons constaté, par exemple, que des frères et sœurs pouvaient relater de façon fort différente les étapes de la succession de leurs parents, ne comptant ni les mêmes choses ni de la même manière, proposant des définitions souvent divergentes de l'équité et de ce qu'hériter veut dire. Les arrangements économiques familiaux ne sont jamais uniquement des questions d'argent et de biens. Comme le montre Viviana Zelizer, ce sont des *transactions intimes* ^[33] qui mêlent aux transferts économiques des sentiments, des obligations morales, des valeurs, des principes de justice ou encore des enjeux de réputation, réinscrits dans une histoire longue de relations interpersonnelles. Dans l'ensemble de ces processus, les hommes et les femmes n'occupent pas la même place : ils et elles ne font pas la même chose, n'ont pas les mêmes aspirations, et leurs proches n'attendent pas non plus la même chose

d'elles que d'eux.

Ces histoires familiales constituent la chair de ce livre. Elles permettent de suivre les arrangements économiques familiaux au plus près des significations que leur donnent leurs protagonistes, dans le cours *ordinaire* de la vie quotidienne ^[34]. Pour en rendre compte, nous avons bien sûr modifié les prénoms et noms de toutes les personnes qui nous ont donné accès à leur vie de famille sous couvert de l'anonymat, ainsi que des lieux dans lesquels elle se déploie ^[35].

27

Mais les monographies de familles ne suffisent pas. Parce qu'elles ne permettent pas de travailler sur un grand nombre de personnes et qu'elles rendent difficiles les comparaisons entre familles de différents milieux sociaux, nous les avons combinées à l'exploitation de données statistiques, notamment issues des enquêtes patrimoine de l'INSEE. Pour aller plus loin dans l'exploration des inégalités patrimoniales entre les hommes et les femmes, nous avons aussi mis en œuvre d'autres enquêtes de terrain, portant cette fois-ci non plus sur l'ordinaire des arrangements économiques familiaux, mais sur deux moments *extraordinaires* de formalisation et d'explicitation de ces arrangements : les séparations conjugales et les successions.

28

Se séparer. Hériter. Ces deux moments ont la particularité d'être fortement codifiés juridiquement. Interviennent le droit de la famille, mais aussi le droit fiscal et le droit social. Les arrangements économiques familiaux construits au quotidien doivent alors être mis en conformité avec les droits et devoirs qui s'imposent aux personnes apparentées. Selon les milieux sociaux, ces dernières sont amenées à rencontrer des professionnel·les du droit, qui les accompagnent de façon plus ou moins diligente dans cette confrontation. Notre enquête s'est donc déplacée dans de nouveaux lieux : des études notariales, des cabinets d'avocat·es pratiquant le droit de la famille, les chambres de la famille des tribunaux de grande instance. Si nous avons mené seules et séparément les monographies de familles sur lesquelles s'appuie cet ouvrage, c'est ensemble que nous avons enquêté auprès des notaires. Quant aux matériaux recueillis auprès des avocat·es et dans les tribunaux, ils sont issus d'une enquête collective menée depuis 2008 ^[36]. Les noms des professionnel·les enquêté·es ont tous été modifiés. Nous avons aussi évité toute localisation précise de leur lieu d'exercice, ne donnant que les informations nécessaires à la compréhension et à l'analyse des situations évoquées. Des détails des situations exposées ont pu être modifiés pour éviter toute identification possible des professionnel·les comme de leurs client·es et justiciables.

29

Les matériaux ethnographiques et statistiques mobilisés dans ce livre sont détaillés dans la liste des matériaux présentée à la fin du volume. La lectrice et le lecteur qui le souhaiteraient trouveront les résultats statistiques originaux sur lesquels nous nous appuyons et les conditions précises de leur production dans

30

une annexe en ligne, qui comprend également des compléments aux matériaux ethnographiques : <http://justines.cnrs.fr/les-actualites/le-genre-du-capital/>.

LE GENRE DU CAPITAL

Certaines classes sociales s'accaparent les richesses et les conservent en leur sein d'une génération à l'autre, tandis que d'autres en sont durablement privées. Dans le même temps, les femmes accumulent moins de richesses que les hommes. En matière de capital, on ne peut pas comprendre séparément les inégalités de classe et les inégalités de genre. Des travaux menés dans d'autres contextes nationaux, notamment aux États-Unis, ont aussi documenté la dimension raciale des inégalités de richesse. Nous verrons que l'âge et la génération sont également constitutives de ces inégalités. Notre travail s'inscrit ainsi dans une perspective intersectionnelle, qui articule, sans les hiérarchiser, plusieurs rapports de domination ^[37]. En explorant les *arrangements économiques familiaux*, nous étudions les lieux concrets où se jouent *indissociablement* ces différentes dynamiques inégalitaires.

31

Porter le regard sur les lieux et les moments de l'accumulation et de la distribution des richesses familiales suppose de rompre avec le sens commun, qui considère la famille comme un havre de paix affective dans un monde capitaliste brutal et cynique. Au contraire, il faut reconnaître que la famille est une institution économique à part entière : une instance de production, de circulation, de contrôle et d'évaluation des richesses. Nous le montrons dans le chapitre 1, qui nous situe dans la littérature scientifique sur la famille et les inégalités. Dans le deuxième chapitre, nous décrivons, à partir de monographies de familles et d'une exploitation des données statistiques, comment les mécanismes de production, de circulation, de contrôle et d'évaluation de la richesse sont pris dans des *stratégies familiales de reproduction*, qui visent à assurer le maintien ou l'amélioration du statut du groupe familial. Nous montrons que ces stratégies sont défavorables à l'accumulation patrimoniale des femmes.

32

Nous entrons ensuite dans les cabinets des professions libérales du droit, c'est-à-dire dans les lieux discrets où les arrangements économiques familiaux sont formalisés dans un langage juridique et, de ce fait, officialisés. Selon les milieux sociaux, les personnes apparentées, hommes et femmes, sont amenées à rencontrer (ou non) différent-es professionnel·les du droit qui vont plus ou moins les accompagner et leur permettre de jouer avec le droit de la famille et de la propriété. L'activité des notaires et des avocat·es renforce les inégalités économiques entre les classes sociales en favorisant le maintien et la transmission de la richesse des familles les plus aisées. Dans le même temps, elle contribue à dissimuler, entériner et légitimer l'inégalité patrimoniale entre les

33

hommes et les femmes (chapitre 3). Les partages successoraux et les liquidations du patrimoine conjugal sont des moments de comptabilités formalisées. En apparence neutres et techniques, ces comptabilités intègrent en fait des normes genrées qui favorisent les hommes de la bourgeoisie économique. Ces *comptabilités sexistes* ne résultent pas nécessairement d'une volonté explicite ou consciente des professionnel·les du droit de déposséder les femmes, mais elles contribuent, en pratique, à creuser les inégalités de genre, selon des modalités différenciées selon les milieux sociaux (chapitre 4). Cette construction familiale des inégalités économiques est, au nom de la paix des familles, très peu contestée, et il est coûteux pour les femmes de la renverser. D'autant plus que, selon l'ampleur de la richesse familiale, les arrangements patrimoniaux au moment des séparations et des successions constituent aussi de petits ou de grands arrangements avec le fisc. L'évitement de l'impôt est un puissant ferment de la cohésion familiale, souvent au détriment des moins fortunés de ses membres, en particulier des femmes (chapitre 5).

Nous montrons ensuite qu'au moment des ruptures des couples (qu'ils soient mariés ou non), la justice ne parvient pas à renverser ces mécanismes sexistes. Parce que les outils juridiques de compensation des conséquences économiques des séparations et les procédures prévues pour encadrer les ruptures d'union s'avèrent en pratique inégalitaires ; mais aussi parce que les juges, notamment les magistrates, les appliquent selon une vision plus ou moins sexiste, inconsciente et incorporée de la contribution des hommes et des femmes à la richesse familiale (chapitre 6). Dans les familles où il n'y a pas de richesse à partager, mais des contraintes budgétaires à gérer, la situation économique des hommes et des femmes, des pères et des mères, à l'issue des séparations, se joue au croisement de différentes institutions publiques : le tribunal, mais aussi les caisses d'allocations familiales et les différents guichets de l'aide sociale. Non seulement les femmes assurent le travail de prise en charge quotidienne des enfants, mais ce sont aussi elles qui doivent effectuer toutes les démarches administratives pour obtenir l'argent qui les fera vivre. Face aux administrations, elles sont mises en position de demandeuses, sous la dépendance financière de l'État social ou de leur conjoint (chapitre 7).

Garder des enfants, les nourrir, les aider à faire leurs devoirs, organiser leurs loisirs extrascolaires. Faire le ménage, tenir un intérieur, décorer son logement. Avoir toujours de quoi servir un apéritif ou un café, organiser des repas de famille et des dîners entre ami·es, orchestrer des mondantités. Tenir la caisse de la boutique pour dépanner, se porter caution solidaire, grâce à son statut de petite fonctionnaire, pour un prêt pour la constitution du capital d'une entreprise, organiser des dîners pour les client·es de son mari qu'on a suivi en expatriation... Autant de pratiques féminines, bourgeoises ou plus populaires ^[38], qui contribuent à l'enrichissement des familles, ne serait-ce qu'en libérant les

hommes d'obligations qui les freineraient dans leur carrière. Autant de pratiques qui mobilisent avant tout du temps mais aussi des compétences et des ressources variées, culturelles notamment. Au moment des héritages et des séparations, ces contributions des femmes à l'enrichissement des familles, qui prennent le plus souvent la forme d'un travail gratuit, sont pourtant largement invisibilisées, niées, au mieux discutées, mais sans effet. Si, avec Pierre Bourdieu, on entend par *capital* un ensemble de ressources accumulées dont on peut tirer des profits sociaux^[39], le constat que dresse ce livre est alors le suivant : tandis que le travail féminin participe activement à la production et à la reproduction de la richesse des familles, le capital au XXI^e siècle reste résolument masculin.

NOTES

- [1] La « charge mentale » désigne, dans la sphère domestique comme professionnelle, le poids psychologique lié à une tâche : il faut non seulement accomplir la tâche, mais penser à la faire, quand et comment la faire. Il s'agit par exemple, alors qu'on est au travail, de penser à ce qu'on va faire à manger le soir, aux courses qu'il reste à faire et au temps qu'on va pouvoir consacrer à la cuisine entre la sortie de l'école, l'accompagnement des enfants à leurs activités extrascolaires, l'aide aux devoirs, etc.
- [2] Nous nous appuyons ici sur la définition de Thomas PIKETTY dans *Le Capital au XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 82-89. Contrairement aux définitions marxistes classiques, Piketty ne réserve pas la notion de *capital* aux éléments de patrimoine directement utilisés dans le processus de production ou dont les propriétaires attendent un rendement. Il inclut dans sa définition du *capital* les terres et les ressources naturelles sur lesquelles il est possible d'exercer un droit de propriété, le patrimoine comme réserve de valeur (par exemple, l'or) ou à usage de jouissance (par exemple, l'immobilier d'habitation). Sa définition du *capital* est donc un synonyme des définitions contemporaines de la science économique du *patrimoine* et de la *richesse*.
- [3] Les prénoms d'emprunt ont été choisis pour leur fréquence similaire, à année de naissance donnée, à celle du prénom original. Pour les lieux, nous avons choisi des toponymes d'emprunt parfois éloignés géographiquement du lieu d'origine mais se situant dans des zones aux caractéristiques sociodémographiques proches, en respectant les distances entre localisations.
- [4] Portrait d'Ingrid Levavasseur réalisé à partir de plusieurs articles et interviews parus dans la presse. Notamment, Audrey CLIER, « Qui est Ingrid Levavasseur, figure nationale des Gilets jaunes originaire de Pont-de-l'Arche ? », *Paris-Normandie*, 12 janvier 2019 ; Virginie BALLEST, « Ingrid Levavasseur, rond-point en suspension », *Libération*, 1^{er} avril 2019 ; Ségolène FORGAR, « Ingrid Levavasseur : être une femme célibataire est une galère au quotidien », *Madame Figaro*, 11 avril 2019.
- [5] Marie-Amélie LOMBARD-LATUNE et Christine DUCROS, « Ces femmes Gilets jaunes qui ont investi les ronds-points », *Le Figaro*, 13 décembre 2018 ; Emmanuelle LUCAS, « Des mères isolées ont porté le gilet jaune », *La Croix*, 7 mars 2019.

- [6] « Des centaines de femmes Gilets jaunes manifestent dans plusieurs villes de France », *Le Monde*, 6 janvier 2019.
- [7] Ana PERRIN-HEREDIA, « La gestion du budget : un pouvoir paradoxal pour les femmes de classe populaire », in Anne LAMBERT, Pascale DIETRICH-RAGON et Catherine BONVALET, *Le Monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, INED Éditions, Paris, 2018, p. 93-212 ; Camille FRANÇOIS, « Faire payer les femmes : le sexe du recouvrement des dettes de loyer », in *ibid.*, p. 231-250 ; Matthew DESMOND, *Avis d'expulsion. Exploitation urbaine de la pauvreté*, Lux Éditeur, Québec, 2019 [2016].
- [8] Portrait de MacKenzie Bezos réalisé à partir de plusieurs articles et interviews parus dans la presse. Notamment, Rebecca JOHNSON, « MacKenzie Bezos : writer, mother of four, and high-profile wife », *Vogue*, 20 février 2013 ; Jonah Engel BROMWICH et Alexandra ALTER, « Who is MacKenzie Bezos ? » *New York Times*, 12 janvier 2019.
- [9] Laura M. HOLSON, « Jeff Bezos of Amazon and MacKenzie Bezos plan to divorce », *New York Times*, 9 janvier 2019 ; Lauren FEINER, « How the Bezos divorce could impact Amazon shareholders », CNBC, 9 janvier 2019 ; Alexandre PIQUARD, « Le divorce de Jeff Bezos crée de l'incertitude sur Amazon et son empire », *Le Monde*, 10 janvier 2019 ; Elsa CONESA, « Le buzz des États-Unis : le divorce de Jeff Bezos suscite des interrogations pour Amazon », *Les Échos*, 10 janvier 2019.
- [10] Karen WEISE, « Jeff Bezos, Amazon CEO, and MacKenzie Bezos finalize divorce details », *New York Times*, 4 avril 2019 ; Nicolas RAULINE, « Amazon : MacKenzie et Jeff Bezos concluent un accord financier pour leur divorce », *Les Échos*, 4 avril 2019.
- [11] Camille HERLIN-GIRET, « Des affaires d'hommes », in *Rester riche, enquête sur les gestionnaires de fortune et leurs clients*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2019, p. 69 et suivantes.
- [12] Thomas PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, Le Seuil, Paris, 2013.
- [13] <https://cutt.ly/WeKrXIQ>
- [14] Par exemple : Arnaud PARIENTY, *School Business. Comment l'argent dynamite le système éducatif*, La Découverte, Paris, 2015 ; Gabrielle FACK et Julien GRENET, « Sectorisation des collèges et prix des logements à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 44-62.
- [15] Bernard LAHIRE (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Le Seuil, 2019.
- [16] Christine DELPHY, « L'ennemi principal » [1970], in *L'Ennemi principal : économie politique du patriarcat*, tome I, Syllepse, Paris, 1998.
- [17] Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes, XIX^e et XX^e siècles*, Odile Jacob, Paris, 2002 ; Alice KESSLER-HARRIS, *Women Have Always Worked : A Historical Review*, The Feminist Press, New York, 1981.
- [18] Françoise BATTAGLIOLA, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris,

2000.

- [19] Christine DELPHY, « L'ennemi principal », *art. cit.* ; Mariarosa DALLA COSTA et Selma JAMES, *The Power of Women and the Subversion of the Community*, Falling Wall Press, Bristol, 1972 ; Sylvia FEDERICI, *Point zéro : propagation de la révolution. Salaire ménager, reproduction sociale, combat féministe*. Éditions iXe, Donnemarie, 2016 [2012].
- [20] Florence JANY-CATRICE et Dominique MÉDA, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, genre et sociétés*, vol. 26, n° 2, 2011, p. 147-171 ; Maylin WARING, *If Women Counted : a New Feminist Economics*, Harper & Row, San Francisco, 1988 ; Ann CHADEAU et Annie FOUQUET, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique*, n° 136, 1981, p. 29-42.
- [21] Benjamin BRIDGMAN, « Accounting for Household Production in the National Accounts : An Update, 1965-2014 », *Survey of Current Business*, vol. 96, n° 2, 2016, p. 1-5 ; Aurélien POISSONNIER et Delphine ROY, « Household satellite account for France. Methodological issues on the assessment of domestic production », *The Review of Income and Wealth*, vol. 63, n° 2, 2017, p. 353-377.
- [22] Source : enquête « Emploi du temps » de l'INSEE. Delphine ROY, « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », *INSEE Première*, n° 1423, 2012.
- [23] Ann OAKLEY, *The Sociology of Housework*, Basil Blackwell, Oxford, 1985 [1974] ; Danielle CHABAUD-RYCHTER, Dominique FOUGEYROLLAS-SCHEWEBEL et Françoise SONTTHONNAX, *Espace et temps du travail domestique*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1985.
- [24] François DE SINGLY, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Presses universitaires de France, Paris, 2004 [1987].
- [25] Margaret MARUANI (dir.), *Travail et genre dans le monde*, La Découverte, Paris, 2013.
- [26] Marie BUSCATTO et Catherine MARRY, « Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XX^e siècle », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, p. 170-182 ; Catherine MARRY, Laure BÉRÉNI, Alban JACQUEMARD, Sophie POCHIC et Anne REVILLARD, *Le Plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Armand Colin, Paris, 2017.
- [27] Pour une comparaison entre pays européens, voir Eva SIERMINSKA, *Wealth and Gender in Europe, report for the European Commission*, Publication Office of the European Union, Luxembourg, 2017 ; pour une analyse de la situation étasunienne, voir Mariko L. CHANG, *Shortchanged : Why Women Have Less Wealth and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, Oxford, 2010 ; pour une comparaison internationale incluant les pays en développement, voir Carmen Diana DEERE et Cheryl DOSS, « The gender asset gap : What do we know and why does it matter ? », *Feminist Economics*, vol. 12, n° 1-2, 2006, p. 1-50.
- [28] Source : enquête « Patrimoine » de l'INSEE, 2015 ; Nicolas FRÉMEAUX et Marion LETURCQ, *Inequalities and the Individualization of Wealth : Evidence from France*, 2019.
- [29] Jane HUMPHRIES, « Book review of *Capital in the Twenty-First Century* by

T. Piketty », *Feminist Economics*, vol. 21, n° 1, 2015, p. 164-173.

- [30] Viviana ZELIZER, *The Purchase of Intimacy*, Princeton University Press, Princeton, 2005.
- [31] Cette méthode a été proposée par Florence Weber au début des années 2000. Voir notamment, Florence WEBER « Pour penser la parenté contemporaine », in Danielle DEBORDEAUX et Pierre STROBEL (dir.), *Les Solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ, Coll. « Droit et Société », vol. 34, 2002, p. 73-106 ; Florence WEBER, *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Éditions rue d'Ulm, Paris, 2013 [réactualisation augmentée de *Le Sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*. Aux lieux d'être, La Courneuve, 2005].
- [32] Céline BESSIÈRE, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Raisons d'agir, Paris, 2010.
- [33] Sibylle GOLLAC, *La Pierre de discorde. Stratégies immobilières familiales dans la France contemporaine*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Florence Weber, EHESS, 2011.
- [34] Viviana ZELIZER, *The Purchase of Intimacy*, *op. cit.*
- [35] Florence WEBER, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, n° 41, 2000, p. 85-107.
- [36] Cette enquête collective a déjà donné lieu à plusieurs publications, notamment celle de l'ouvrage du COLLECTIF ONZE, *Au tribunal des couples. Enquêtes sur des affaires familiales*, Odile Jacob, Paris, 2013. Pour une description actualisée de l'équipe et de ses activités, voir <http://justines.cnrs.fr>
- [37] Voir le dossier en ligne « Intersectionnalité », in *Mouvements*, 12 février 2019, (<http://mouvements.info/intersectionnalite/>).
- [38] Rachel SHERMAN, *Uneasy Street, The Anxieties of Affluence*, Princeton University Press, Princeton, 2017 ; Benoît COQUARD, « “Nos volets transparents”. Les potes, le couple et les sociabilités populaires au foyer », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 215, 2016, p. 90-101.
- [39] Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Points, Paris, 1994.

PLAN
